

MIROBLIG

Société d'investissement à capital variable
23, avenue de la Porte-Neuve
L-2085 Luxembourg
RC B 65.751

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE INTÉRIMAIRE

Le conseil d'administration de Miroblig («la société») a décidé, sur base de la situation comptable actuelle, de procéder pour les différents compartiments de la société à la mise en paiement d'un dividende intérimaire aux détenteurs d'actions de la classe «D» au 22 octobre 2003. Ces actions sont cotées ex-dividende le 23 octobre 2003. Les modalités de la distribution sont les suivantes:

COMPARTIMENTS	MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION	NUMÉRO DE COUPON À PRÉSENTER
MIROBLIG CHF	CHF 3.–	5
MIROBLIG EURO	EUR 13.–	5
MIROBLIG USD	USD 10.–	5

Ces dividendes intérimaires seront payés à tous les détenteurs d'actions de la classe «D» des compartiments à partir du 28 octobre 2003. Les dividendes seront payés aux détenteurs d'actions au porteur contre présentation des coupons mentionnés ci-dessus, aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, Luxembourg, ou auprès du représentant et service de paiement en Suisse, Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, CH-1204 Genève.

Conformément aux statuts de la société, les dividendes déclarés qui n'auront pas été réclamés par les bénéficiaires dans les cinq ans à partir de la date de paiement précitée seront déchus et reviendront au compartiment concerné.

Le montant des dividendes affectés aux actionnaires d'actions de la classe «C» sera capitalisé.

238555

Pour le conseil d'administration